

bulletin intercommunal

Val de SARTHE

Communauté de communes

N°27
hiver 2015



**1994 - 2014 :
la Communauté
de communes a 20 ans !**

Édito



Il y a 20 ans déjà, des élus ont choisi de se rassembler pour faire face, ensemble, à la reconstruction du restaurant du collège de La Suze-sur-Sarthe, détruit dans un incendie. C'est dans cet état d'esprit de partage et de solidarité qu'est née notre Communauté de communes. Une union au service de son territoire et de ses habitants.

Au fil des années, élus et personnels, communautaires et municipaux, ont œuvré de concert pour développer localement : des actions en faveur de l'environnement, un accompagnement apporté via notre espace emploi, une offre de garde et de loisirs diversifiée pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, et plus largement la famille, une gestion de la voirie partagée, des créations de logements locatifs sociaux ou encore de zones d'activités pour les entreprises... Notre engagement s'est illustré dans plusieurs domaines, avec un seul leitmotiv, répondre à vos besoins sur le territoire.

La raison d'être de la Communauté de communes est de nous permettre de faire ensemble ce qu'il est difficile de faire seul. Il nous faut être imaginatif, énergique et solidaire. Tel le XV de France, avec nos 15 communes membres, fonctionnons en équipe. Chaque commune possède des atouts et des talents. Pour certaines, il s'agit du tourisme, de l'économie, pour d'autres de l'habitat... Ces richesses individuelles, lorsqu'elles sont partagées à l'intercommunalité, permettent un jeu collectif intéressant.

Ensemble, nous pouvons réaliser des projets communs d'envergure, à l'image de ceux cités précédemment. Chacun d'entre nous a un attachement à sa commune, à son territoire, au même titre que nous avons un sentiment d'appartenance à notre entreprise ou à notre famille. Cette culture commune est notre force ; notre atout, notre solidarité. Continuons à construire notre territoire de demain, un territoire partagé, dans le respect de chacun.

Je souhaite que nous travaillions sur cette lancée, pour cette nouvelle année et les prochaines à venir. Au nom de tout le Conseil communautaire, je vous souhaite une belle et heureuse année.

Emmanuel Franco

Président de La Communauté de communes
du Val de Sarthe

SOMMAIRE

ici des ressources pour
S'ÉPANOUIR

3 à 5

Une nouvelle équipe et des défis à relever
Mutualiser et optimiser pour plus d'équité
1994-2014 : déjà 20 ans !

ici des ressources pour
DÉVELOPPER

6 à 9

F2M, le plein de projets
L'éco en bref
Le coup de pouce de la région
Les services techniques sont ouverts
L'informatique, une nécessité pour l'emploi
Ils ont rejoint la Communauté de communes
Un climat économique perturbé
Se former, pour évoluer

ici des ressources

A PRÉSERVER

10 à 11

Voirie, l'enrobé à froid a convaincu
Les branches : valorisons-les chez soi
Trier, préserve l'environnement

ici des ressources pour

SE LOGER

12

De nouveaux logements sociaux à Voivres
Habitat, les projets en cours

ici des ressources pour

GRANDIR

13

Assistants maternelles, une maison pour 3
Le service petite enfance a 10 ans
Le mercredi, pensez multi !

ici des ressources pour

S'ÉCLATER

14 à 15

Enfance-jeunesse : un été réussi
Pensez au CESU !

ici des ressources pour

MUSIQUER

16

A l'école, la classe devient orchestre
A noter dans votre agenda 2015

ici des ressources pour

DÉCOUVRIR

17

Ile MoulinSart gagnante de la saison

ici des ressources pour

CRÉER

18

porte renaud, une résidence de création
participative
Centre d'art : panorama sur la saison 2015

ici des ressources pour

S'ÉPANOUIR

19

Commune à la Une Saint-Jean-du-Bois

Une nouvelle équipe et des défis à relever

Avec un fort taux de renouvellement des élus, ces derniers ont un défi à relever en ce début de mandat : définir de nouvelles orientations stratégiques.

Après avoir pris leurs marques dans leurs communes respectives, les élus communaux et intercommunaux prennent la mesure des actions à mettre en place. Explications des étapes de travail.

Un contexte qui interroge

Face au manque de lisibilité de l'évolution territoriale des collectivités locales et des établissements de coopération, de nombreuses interrogations apparaissent : quel sera l'avenir et quelles seront les compétences de la Commune, du Département, de la Région, de l'Etat, de la Communauté de communes, du Pays, du Pôle Métropolitain... ? Dans un contexte général de réduction des ressources publiques (baisse des dotations, affaiblissement des subventions), qui fera quoi, avec quels moyens et pour quels services publics rendus à la population ? Les élus se demandent comment agir au mieux pour le territoire.

« La situation économique nationale et locale incite à la prudence dans l'utilisation des deniers publics, mais demande de l'action pour maintenir un niveau d'investissement favorable au développement de l'activité » commente Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe. « Nous avons également conscience des inquiétudes des citoyens sur l'avenir de leur emploi, la maîtrise des impôts, l'accès aux services publics. C'est à nous de trouver les leviers de manœuvre à actionner, dans l'intérêt général ».

Construire de nouvelles orientations

Dans ce mandat 2014-2020, il apparaît donc nécessaire de définir de nouvelles orientations qui seront partagées et choisies ensemble. Un état des lieux permettra de disposer d'une vision globale sur le territoire, qui orientera les enjeux à relever par les élus. « Nous devons renforcer les collaborations avec les Communes par une plus grande mutualisation, au niveau local, des moyens humains, techniques, administratifs, financiers, précise Noël Tellier, Vice-président à la mutualisation et aux ressources humaines. Ensemble, nous devons faire face à la baisse des moyens de l'Etat ». Les élus vont aussi réfléchir



©psdesign1 - Fotolia.com

et prévoir l'évolution des compétences de la Communauté de communes sur les 6 prochaines années, ainsi que les capacités financières disponibles pour mener à bien la politique et le programme d'actions qu'ils souhaiteront conduire.

3 étapes clés

Durant le premier semestre 2015, les élus, les acteurs locaux, les services communaux et communautaires vont travailler en trois étapes. La première consistera à **élaborer le schéma de développement communautaire**. Il s'agit d'identifier les axes prioritaires de développement, le plan d'actions et le plan pluriannuel d'investissement en y intégrant les perspectives d'évolution du périmètre de la Communauté de communes et le développement des compétences communautaires.

La seconde étape sera la **définition du schéma de mutualisation** de la Communauté de communes et de ses Communes membres, établi sur la base d'une coopération volontaire. Selon les besoins exprimés (achat de matériel, création de services communs...), la mutualisation pourra se développer avec une, plusieurs ou toutes les Communes.

Enfin, dernière étape de travail, les élus acteront le **pacte financier et fiscal** entre la Communauté de communes et ses Communes membres permettant d'orienter la fiscalité pour assurer une meilleure équité fiscale entre les ménages et favoriser les solidarités entre collectivités.

Ces 3 outils, en lien étroit les uns avec les autres, seront les piliers de l'action communautaire sur la durée du mandat. Un vaste programme à construire ! Affaire à suivre.



Mutualiser et optimiser pour plus d'équité

Mettre en commun du personnel, du matériel, ou des équipements permet aux citoyens de bénéficier d'un service public de proximité. Exemples.

« Pour optimiser les moyens des collectivités, les Communes et la Communauté de communes ont développé un partenariat permettant de partager des ressources existantes, explique Noël Tellier, Vice-président à la mutualisation et aux ressources humaines. Cette mutualisation contribue au développement des services à la population dans le souci d'une meilleure équité territoriale ».

L'accueil de loisirs en août

Ainsi, depuis 2012, les enfants de tout le territoire ont la possibilité d'aller à l'accueil de loisirs communautaire en août. Auparavant, seules trois communes disposaient de ce service. Le transfert de compétence de l'accueil de loisirs sans hébergement à la Communauté de communes a permis une accessibilité du service à toutes les familles du territoire.

Pour assurer l'organisation et la gestion de l'accueil de loisirs communautaire sur les quatre sites d'accueil retenus (Louplande, Parigné-le-Pôlin, Roëzé-sur-Sarthe et Spay), la Communauté de communes du Val de Sarthe collabore étroitement avec les Communes. Un partenariat réussi qui fait le bonheur des enfants des 15 Communes membres.

Selon les ressources de chaque commune, des mises à disposition se développent, toujours dans un intérêt général, sur :

- le personnel de direction (Parigné-le-Pôlin, Spay...), d'animation (Voivres-lès-le Mans), de restauration (Louplande, Parigné-le-Pôlin) et d'entretien (Louplande, Roëzé-sur-Sarthe...);
- le matériel pédagogique et de camping ;
- les locaux : école maternelle et élémentaire (Louplande), centre de loisirs (Parigné-le-Pôlin, Spay...), restaurant scolaire (Louplande, Roëzé-sur-Sarthe....) ;
- les mini-bus.

Autre exemple, la voirie

A tour de rôle, les Communes et la Communauté de communes mutualisent leurs moyens, au bénéfice de l'autre. La Communauté compétente dans le domaine de la voirie hors agglomération, met à disposition des Communes du personnel du service voirie afin de réaliser en agglomération le chiffrage de travaux sur la chaussée, le suivi des travaux, la réception d'un chantier, la rédaction d'arrêtés de voirie...

Et vice-versa, les Communes compétentes dans le domaine de la voirie en agglomération, mettent à disposition de la Communauté de communes leurs services techniques pour réaliser hors agglomération des interventions urgentes sur la chaussée (accident, chute d'arbre, salage...) ou pour prêter du matériel (tracteur).



©blackboard1965 - Fotolia.com

1994-2014 : déjà 20 ans !

Le 21 décembre 2014, la Communauté de communes du Val de Sarthe fêtait ses 20 ans. Cette union a permis de réaliser des projets de développement commun. Rétrospective.

Emploi, environnement, enfance-jeunesse, tourisme, culture, ou encore développement économique, la Communauté de communes du Val de Sarthe s'est distinguée dans de nombreux champs d'action. Présidée successivement par Bernard Dabiel, par Philippe Girardot, puis à ce jour par Emmanuel Franco, la structure intercommunale se veut un véritable moteur de développement local.

La communauté, son histoire

Suite à l'incendie du restaurant du collège de La Suze-sur-Sarthe, les élus locaux se réunissent en un syndicat en 1986 pour faire face à l'événement. En 1994, ce rassemblement devient la Communauté de communes du Val de Sarthe. Composée de Chemiré-le-Gaudin, Etival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Parigné-le-Pôlin, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Souigné-Flacé, La Suze-sur-Sarthe et Voivres-lès-Le Mans, elle a pour principales missions le développement économique et environnemental.



- **1994** : création de la pépinière d'entreprises à Roëzé-sur-Sarthe pour accueillir les entreprises naissantes.
- **1998** : aménagement et commercialisation de la 1^{ère} zone d'activités intercommunale, Les Clottées à Voivres-lès-Le Mans. : 70 000 m², 7 entreprises, 50 emplois environ.
- **1999** : ouverture d'une déchetterie communautaire à Roëzé-sur-Sarthe. Adhésion du schéma de cohérence territoriale au Pays Vallée de la Sarthe.
- **2000-2001** : mise en place de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et des 1^{ers} composteurs individuels à Etival-lès-Le Mans. Lancement de l'opération ticket sport et culture pour les 11-17 ans.
- **2002** : création de l'espace emploi communautaire.
- **2003** : mise à disposition de matériel aux communes et création du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- **2004** : création d'une crèche, le multi-accueil le Valanou, et d'un Relais d'Assistants maternelles. Instauration de la taxe professionnelle unique.
- **2005** : ouverture d'une école de musique communautaire à La Suze-sur-Sarthe et à Etival-lès-Le Mans.
- **2006-2007** : 1^{ers} logements sociaux à Etival-lès-Le Mans. Création du festival de rue « Pic nic show ».
- **2008-2010** : ouverture du restaurant et de la guinguette au centre fluvial de Fillé-sur-Sarthe. 1^{ères} exploitations des activités nautiques et 1^{ères} résidences d'artistes au centre d'art.
- **2010** : Prise de compétence voirie hors agglomération. Déménagement de l'espace communautaire au 27 rue du 11 novembre à La Suze-sur-Sarthe.
- **2011** : Spay rejoint la Communauté de communes du Val de Sarthe. Création d'un accueil de loisirs sans hébergement en août pour les 3- 11 ans du territoire. Construction de 4 bâtiments sur la zone d'activités du Val de l'Aune à Roëzé-sur-Sarthe.
- **2012** : création du club des entreprises du Val de Sarthe sous l'impulsion de la Communauté de communes.
- **2014** : Guécélard, Malicorne-sur-Sarthe et Mézeray deviennent membres de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

F2M, le plein de projets

Installée depuis plus d'un an sur la zone de la Bodinière à Roëzé-sur-Sarthe, l'entreprise **F2M** a été récemment primée lors des concours « créateur d'entreprise » du Rotary Club et Cap Création. Rencontre avec Serge Moreau, son dirigeant, qui évoque l'activité de sa société et ses perspectives de développement.

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Nous sommes spécialisés dans la construction et l'optimisation des convoyeurs à bande. Nous avons également une activité de fabrication d'accessoires pour ces convoyeurs. Les convoyeurs à bande sont les tapis roulants que vous pouvez retrouver dans les carrières ou dans l'industrie pour acheminer des éléments plus ou moins volumineux. Nous travaillons notamment pour les carrières de Voutré, Valor Pôle 72, ACI ou Lafarge. Nous avons peu de concurrents sur cette activité, car nous proposons une prestation complète, avec une prise en compte des contraintes du client et une réflexion systématique sur des possibles améliorations techniques. C'est beaucoup de travail d'étude, mais ça constitue une réelle plus-value et c'est ce qui nous différencie.

L'entreprise compte aujourd'hui 8 salariés, dont deux bénéficiaires du RSA, recrutés avec l'aide du service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Racontez-nous les débuts de F2M

Je travaillais depuis quelques années dans un grand groupe de l'industrie du béton qui a procédé à une restructuration. Ayant déjà l'envie depuis un certain temps de me lancer dans la création de mon activité, j'en ai profité pour sauter le pas. J'ai une formation de base en mécanique et automatismes industriels acquise notamment au travers d'un parcours de 10 ans avec les compagnons du devoir.

Ma rencontre avec Hervé Le Texier, gérant de l'entreprise MC VULCA, fabriquant les bandes des convoyeurs, a été déterminante. Nous nous sommes associés pour créer F2M, et son expérience a été un gage de crédibilité vis-à-vis de nos clients.



Des projets ?

Actuellement, nous travaillons sur le développement d'une activité complémentaire avec la conception d'une machine à curer les fossés et nous avons eu le soutien de la Banque Publique d'Investissement. Le premier prototype devrait être opérationnel au cours du 1^{er} trimestre 2015. Cet outil devrait répondre à un réel besoin des collectivités locales. Nous nous étions engagés sur la création de 13 emplois dans les 3 ans. Nous espérons atteindre ce chiffre et serons très bientôt à l'étroit dans nos locaux.

Contact : F2M

ZA de la Bodinière 72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 72 88 36 50 / smoreau.f2m@orange.fr
<http://f-2-m.net/>

L'éco en bref

INEO RESEAUX AUX CLOTTEES

Filiale de GDF SUEZ, INEO Réseaux, spécialisée dans le génie électrique, s'est installée sur la zone d'activités des Clottées, à Voivres-lès-Le Mans. Cette installation est la conséquence de l'obtention d'un marché d'enfouissement de réseaux électriques avec le Conseil général de la Sarthe, impactant fortement l'activité de cette agence et permettant la création d'une vingtaine d'emplois au cours des trois prochaines années.

SOLAIREPRATIQUE se développe

L'entreprise Solairepratique.com commençait à être à l'étroit dans le local qu'elle loue via un crédit bail immobilier à la Communauté de communes, dans la zone d'activités du Val de l'Aune à Roëzé-sur-Sarthe. Le doublement de la surface de l'atelier a donc été acté, et M. Lebrun, gérant de la société a pris possession de l'extension au début du mois de novembre après 4 mois travaux. Cet investissement devrait permettre à l'entreprise de viser de nouveaux débouchés et à terme de créer un nouvel emploi.

Le coup de pouce de la région

Les entreprises AMEX TP, spécialisée dans les travaux publics, et MODULABLE, dans les locaux modulaires, se sont associées pour réaliser des investissements communs. Une collaboration réussie qui leur a permis de bénéficier d'une aide régionale de 20 500 € par le biais du dispositif « 500 projets pour les territoires ».

Les deux entreprises, installées zone de la Belle Etoile à Guécélard, ont acquis en commun un camion de 19 tonnes avec bras de levage, une pelle et un chariot télescopique. Un investissement de 41 000 € leur permettant d'utiliser ces engins conjointement pour leurs activités respectives. Seules, ces deux jeunes sociétés n'auraient pas été en mesure d'investir dans ces équipements, non utilisés à temps plein, mais qui sont pourtant nécessaires à leurs activités.

Favoriser les mutualisations et les synergies entre entreprise, c'est l'esprit du dispositif de subvention « 500 projets pour les territoires », mis en place en 2013 par la région Pays de la Loire. Il finance ainsi 50 % des investissements réalisés (avec un plafond de 50 000 € de dépenses subventionnables) et s'adresse particulièrement aux TPE et PME des secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture et du tourisme.



La Région s'appuie sur les missions économiques des territoires pour le montage des dossiers.

Si vous souhaitez constituer un dossier, contactez la mission économique de la Communauté de communes du Val de Sarthe au 02 43 83 51 12 ou par e-mail à economie@cc-valdesarthe.fr

Les services techniques sont ouverts

Auparavant disséminés aux espaces techniques de La Suze-sur-Sarthe et dans les locaux modulaires de l'Espace communautaire, les services techniques de la Communauté de communes du Val de Sarthe (voirie/patrimoine, environnement, prêt de matériel) se sont regroupés depuis le 15 octobre 2014.

Les agents ont investi un ancien local commercial de 1800 m², acheté l'été 2013, dans la zone d'activités de la Bodinière à Roëzé-sur-Sarthe.

Une zone de stockage de 1500 m² a été aménagée pour accueillir l'ensemble du matériel de la Communauté de communes, notamment celui prêté aux Communes (barnums, scène mobile, grilles d'exposition, tables, bancs...). Une salle de réunion, une salle de restauration pour le personnel et des bureaux ont été implantés sur l'espace restant. Avec une maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet Bleu d'Archi du Mans, les travaux ont duré cinq mois, de mai à octobre 2014, pour un coût de 260 000 euros TTC. Ces nouveaux locaux offrent la possibilité de disposer d'espaces supplémentaires pour accueillir d'éventuels futurs services.

Pour toute demande concernant le tri sélectif, la REOM, les sacs poubelles, les composteurs à déchets verts, les filières d'assainissement non collectif, les permissions de voirie..., rendez-vous à la ZA de la Bodinière.

Informations pratiques :

- Zone d'activités de la Bodinière, 72210 Roëzé-sur-Sarthe, 02 43 83 99 90, servicestechmiques@cc-valdesarthe.fr
- Ouverture au public : les mardi et mercredi de 14 à 18h et le vendredi de 14h à 17h30.
- Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le jeudi après-midi.

L'informatique, **une nécessité pour l'emploi**

Savoir utiliser le clavier et la souris est aujourd'hui indispensable pour accéder à l'emploi, quels que soient les postes. Zoom sur les modules de recherche d'emploi proposés gratuitement par les partenaires emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Créer son espace personnel sur internet, faire une candidature spontanée, mettre son CV en ligne sur le site de Pôle Emploi, créer des critères de recherche, transformer son CV en format PDF, frapper et modifier son CV en fonction du poste..., autant de connaissances qui supposent aujourd'hui de maîtriser à minima l'informatique pour sa recherche d'emploi. « Ne pas connaître un minimum ces éléments de base peut être un véritable obstacle pour accéder à l'emploi », explique Jean-Yves Avignon, Vice-président à l'emploi et à l'économie à la Communauté de communes du Val de Sarthe.

En 2013 et 2014, la Mission Locale de l'agglomération Mancelle, l'association Partage et le service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe ont donc uni leurs compétences et leurs moyens humains pour animer des modules de recherches d'emploi. Selon Jean-Yves Avignon, « ces modules de recherches d'emploi ne se veulent pas

une formation mais un appui concret et immédiat à la rédaction d'une lettre, d'un CV, à l'envoi d'une candidature ».

Sur la base du volontariat, ils sont gratuits et s'adressent à tous les habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe en recherche d'emploi ». Ils se déroulent au sein des locaux communautaires, chaque mardi de 14h à 17h30.



Renseignements et inscriptions auprès du service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe, de préférence le matin au 02 43 77 20 60.

Ils ont rejoint la Communauté de communes

Kevin Bonnin

Kevin Bonnin, âgé de 21 ans, a été recruté en contrat « emploi d'avenir ». Menuisier de formation, cet agent technique a intégré le service voirie communautaire le 1^{er} juillet 2014. Une reconversion réussie pour ce jeune habitant de Pontvallain qui se dit motivé par ses nouvelles tâches.

Eugénie Fafoutakis

Depuis la rentrée de septembre, Eugénie Fafoutakis enseigne la guitare classique à l'école de musique communautaire de la Suze-sur-Sarthe. Fraîchement diplômée d'Etat, cette nantaise bénéficie d'une expérience de 10 ans d'enseignement. Du classique aux musiques actuelles, elle est ouverte à différentes esthétiques musicales et s'est vite impliquée dans la vie de l'école.

Enora Kholkhal

Enora Kholkhal est responsable du service communication communautaire depuis le 13 octobre 2014. Sarthoise d'origine, elle travaillait à la Ville des Herbiers, en Vendée, comme chargée de communication, pour les pôles action éducative (services scolaire, enfance, jeunesse et sport, tourisme...), et actions sociales, petite enfance et solidarité. Proche collaboratrice du Président, elle œuvre à la rédaction et la mise en page des supports de communication (bulletin, flyers...), organise les événements institutionnels, et conseille les élus.

Blandine Lagarrigue

Avec l'ouverture des services techniques communautaires (environnement, voirie, prêt de matériel), Blandine Lagarrigue assure le poste d'accueil du public depuis le 1^{er} octobre 2014. Ses missions : la gestion des sacs poubelle et de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, l'information sur le tri sélectif, l'assainissement non collectif et le secrétariat. Elle arrive de Cérans-Foulletourte où elle était chargée d'accueil de la mairie à temps partiel.



Un climat économique perturbé

Suppressions de postes chez LTR Industries à Spay, fermeture de l'usine Brose à La Suze-sur-Sarthe, des contextes différents, mais des conséquences similaires sur l'emploi en Val de Sarthe, touchant de nombreuses familles du territoire.

Doté d'un tissu économique riche avec la présence de grandes unités industrielles, le Val de Sarthe a longtemps été considéré comme privilégié. Malheureusement, il est aujourd'hui plus fragile, en raison de la crise et du phénomène de désindustrialisation.

Ainsi, le sous-traitant automobile Brose, installé à La Suze-sur-Sarthe, employeur de 93 personnes, fermera son site début 2016, si les recherches de repreneur n'aboutissent pas. Les premiers licenciements interviendront dès avril 2015. « *Notre service emploi a déjà pris contact avec la cellule de reclassement choisie par l'entreprise afin de favoriser la reprise d'emploi des personnes licenciées* », commente Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

LTR Industries, leader mondial de la fabrication de tabac reconstitué, va quant à lui supprimer 68 postes, sur les 344 que compte le site de Spay, à partir de mai 2015. L'entreprise qui exporte 80 % de sa production, subit la baisse de consommation de tabac en Europe.

Dans ce climat économique morose, il est néanmoins important de souligner que des entreprises, plus petites, continuent à créer de l'emploi et à innover. Ces embauches sont moins visibles que des recrutements de masse. La Communauté de communes les accompagne, avec pour objectif de créer des conditions favorables à leur accueil et à leur développement sur le Val de Sarthe.

Se former, pour évoluer

Souhait d'acquérir de nouvelles compétences, envie de changement, Sou nécessité de reconversion professionnelle, autant de raisons qui incitent à la formation. Rencontre avec Manuel Sarrazin, suzerain de 36 ans.

Racontez-nous votre parcours

Après un CAP vendeur en jardinerie, j'ai travaillé en agence intérimaire sur diverses missions, ne trouvant pas d'emploi dans mon domaine d'activité. En 2006, je suis devenu magasinier/cariste pour la quincaillerie Arena de Villaines-sous-Malicorne. Suite à un licenciement économique, je me suis retrouvé sans emploi 7 ans plus tard. Pour rebondir, j'ai décidé d'apprendre un métier manuel, dans lequel j'aurai des débouchés. J'ai regardé, consulté les offres pour voir les secteurs qui recrutent. Devenir chaudronnier/métallier m'intéressait car j'aime travailler les matériaux.

Comment avez-vous procédé ?

Une formation de 8 mois était nécessaire. Les démarches ont été longues (présenter à Pôle emploi mon projet, trouver la formation adéquate, les convaincre de m'accepter car il y avait peu de place). J'ai dû m'adapter, être motivé et patient, mais mon travail a payé. Actuellement, je prépare un CAP de chaudronnerie au GRETA et ça me plaît. Je pense et espère trouver un emploi rapidement

à la suite de ma formation. C'est un métier recherché par les employeurs.

Quels conseils donneriez-vous à des personnes en recherche d'emploi ?

Il faut s'informer et se faire aider. Pour ma part, le service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe m'a été utile. J'ai eu des renseignements sur les droits à la formation. Sur place, j'ai pu utiliser internet et passer des appels téléphoniques pour mes recherches d'emploi. Mon conseiller m'a aussi aidé à trouver une solution transitoire avant de commencer la formation.



Contact :
Service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe,
27 rue du 11 Novembre, 72210 La Suze-sur-Sarthe,
02 43 77 20 60 / emploi.social@cc-valdesarthe.fr

Voirie : l'enrobé à froid a convaincu

En alternative au reprofilage et au rechargement de gravillonnage, entretien classique de voirie, la Communauté de communes du Val de Sarthe travaille depuis quelques mois à l'utilisation de techniques plus écologiques.

En septembre 2014, un tapis d'enrobé à froid a été réalisé sur un chantier test, en partenariat avec l'entreprise Colas. Il se situe sur la route d'Athenay à Chemiré-le-Gaudin, entre la sortie d'agglomération et le château de Belle-Fille.

Ce procédé présente plusieurs avantages : il consomme moins d'énergie à la fabrication et est donc plus respectueux de l'environnement. Il permet également une remise en circulation quasiment immédiate, et un entretien en une seule intervention sur la voirie. Ce produit, reconnu par l'administration par avis technique, a de nombreux atouts : confort de circulation, pas de rejet de gravillons après mise en œuvre donc pas de balayage, pas de ressuage (remontée de colle en période estivale – effet « goudron qui fond »), et enfin une durée de vie plus longue qu'un gravillonnage, ce qui, sur le coût global d'entretien de la voirie, permet à terme de maîtriser les dépenses.

L'essai de cette technique innovante sur le territoire s'est donc révélé probant.

« La commission voirie/patrimoine, continuera à travailler dans le sens de l'optimisation des coûts d'entretien avec une attention particulière sur la consommation énergétique, explique Michel Pavard, Vice-président de la commission voirie et patrimoine communautaire. La mise en œuvre de tapis d'enrobé à froid semble répondre à ces contraintes. »



Les branches : valorisons-les chez soi

Au jardin, la taille et l'entretien des arbres génèrent de plus en plus de branches. Que pouvons-nous en faire ?

Le bois coupé finit la plupart du temps en déchets verts que vous transportez à la déchetterie. Le réflexe est bien acquis : en 2014, les déchets verts représentaient 44 % du poids des produits collectés par les déchetteries intercommunales.

Au lieu de les éliminer comme déchets verts, pourquoi ne pas les valoriser directement chez soi : compost, paillis, bois raméal fragmenté, en copeaux pour des toilettes sèches, ou encore en litière animale...

Broyer, c'est gagné

Première étape indispensable, réduire le volume : l'idéal est de broyer les branches encombrantes et difficile à réutiliser. Le broyat obtenu pourra ensuite être utilisé de multiples façons.

Le compost, pour fertiliser

Seconde étape, afin de garder un sol fertile et vivant, le jardinier doit « nourrir » son sol pour conserver et augmenter l'humus. Bien broyées,

vos branches, mélangées dans votre composteur avec des épluchures de cuisine, tontes, déjections d'animaux deviendront de l'humus.

Le paillage, pour protéger et isoler

Troisième technique, le paillage. Il s'agit de recouvrir le sol de matériaux végétaux récupérés au jardin afin de maintenir l'humidité du sol, d'éviter la pousse des mauvaises herbes, de lutter contre les températures extrêmes et les fortes précipitations.

Le bois raméal fragmenté, pour régénérer

Enfin, pensez à régénérer le sol. Il suffit d'incorporer dans les 5 premiers centimètres de terre les branches vertes et fraîches broyées (de 1 à 7 cm de diamètre). Les champignons présents dans le sol dégraderont le broyat. Ils stimuleront alors l'activité du sol, amélioreront sa structure, qui deviendra plus souple, plus aérée, et produira un humus stable de grande qualité.



©Eco-Emballages/Philippe Renault

Trier, préserve l'environnement

Chaque jour, chacun d'entre nous participe à la protection de l'environnement grâce au tri et au recyclage des emballages ménagers. Emissions de CO2 évitées, eau, énergie et ressources naturelles préservées, autant de contributions contre le réchauffement climatique !

Le saviez-vous ?

Une famille de quatre personnes qui trie ses emballages permet d'éviter l'émission de 115 kg de CO2 chaque année. Cela représente 717 km en voiture, une économie de 688 kwh, ou encore 4 590 heures de télévision. Ce sont par ailleurs, autant de pétrole, sable ou minerai de fer qui ne seront pas prélevés dans la nature.

De plus, en triant correctement, en quantité et en qualité, une deuxième vie est offerte à nos emballages ménagers. Ainsi, en fonction des matériaux d'emballages les applications sont multiples.

Concernant les briques et les cartons

Le recyclage des briques alimentaires et des cartons permettent d'économiser du bois : 2 tonnes pour 1 tonne de briques alimentaires ou de cartons triée. La pâte à papier issue de leur recyclage se transformera en papier recyclé, papier peint, essuie-tout ou encore en nouveaux cartons d'emballages. Exemple, six briques de soupe font un rouleau de papier toilette.

Pour les bouteilles et flacons en plastique

Grâce au tri et au recyclage d'une tonne de ces bouteilles et flacons régénérés en paillettes ou granulés, près de 610 kg de pétrole brut et 300 kg de gaz naturel sont économisés. Nos bouteilles et flacons deviennent fibres textiles, tuyaux et mobiliers urbains ou directement des bouteilles et flacons plastiques.

Pour le verre

Chaque bouteille en verre fabriquée aujourd'hui contient plus de 50% de verre recyclé. Après collecte et traitement dans les verreries, le verre



©Eco-Emballages/Pierre Antoine

d'emballage redevient des bouteilles en verre, car le verre se recycle à 100% et à l'infini. On économise ainsi 660 kg de sable et 100 kg de calcaire à la tonne recyclée.

Chaque année, le recyclage en France permet d'éviter l'émission de 1,8 million de tonnes de CO2, soit l'équivalent de 800 000 voitures en moins sur les routes. A ces économies de CO2 qui contribuent à lutter contre le réchauffement climatique, s'ajoutent d'autres bénéfices environnementaux : économies d'eau (25 millions de m³, soit la consommation annuelle de 469 000 habitants) et la préservation des ressources naturelles (pétrole, gaz, uranium, fer, bauxite, bois...), la réduction de la pollution de l'eau.

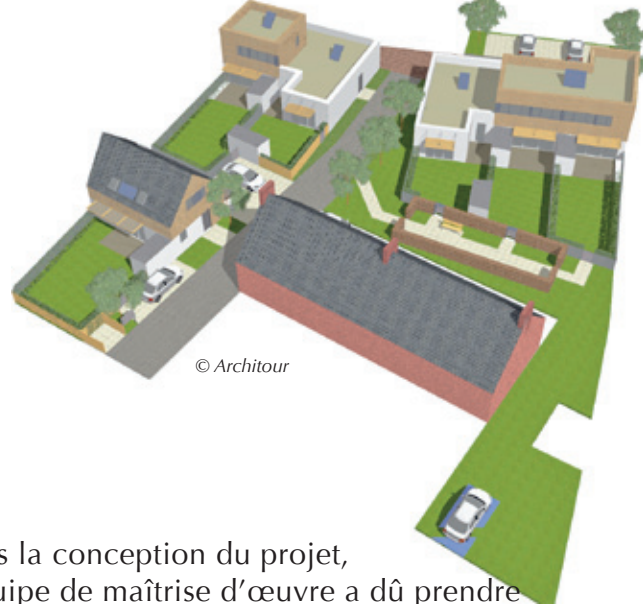
Aujourd'hui, le recyclage est une réalité. Chacun à notre échelle, continuons à relever, ensemble, le défi majeur de la préservation de notre terre.

De nouveaux logements sociaux à Voivres

Après le projet de logements aux Coutardières, Sarthe Habitat prévoit 6 logements locatifs sociaux rue de la Gare à Voivres-lès-Le Mans. Explications.

Sur un terrain situé à proximité de la gare de Voivres-lès-Le Mans, appartenant à la Communauté de communes du Val de Sarthe, Sarthe Habitat prévoit la construction de 6 logements locatifs sociaux.

4 T3 (dont deux de plain-pied) et 2 T4 vont ainsi voir le jour. Orientés plein Sud, ils disposeront d'un jardin privatif sans vis-à-vis et afficheront des performances énergétiques de basse consommation. L'architecture traditionnelle du logement en façade de rue permettra la continuité du bâti existant. Les logements situés en fond de parcelle seront plus contemporains, avec des toits terrasses, limitant ainsi la hauteur des constructions. Une attention sera portée à la qualité des espaces publics, avec un accompagnement végétal soigné et des traitements favorisant l'infiltration des eaux de pluies.



© Architour

Dans la conception du projet, l'équipe de maîtrise d'œuvre a dû prendre en compte plusieurs paramètres : l'é étroitesse du terrain, la pente relativement importante, le besoin de stationnement... L'aménagement de la parcelle permettra également d'envisager des connexions aisées avec les opérations futures pouvant être réalisées au nord du site.

« La Communauté de communes réalisera les travaux de voirie et la viabilisation des logements, précise Thérèse Gouet, Vice-présidente en charge de l'habitat, tandis que le bailleur social construira des locatifs ». Les travaux devraient débuter fin 2015 et la mise en location début 2017.

Habitat, les projets en cours

Quarante-deux logements sociaux sont en cours d'élaboration sur le territoire. La Communauté de communes intervient soit sous forme d'apport de foncier viabilisé aux bailleurs, soit par le biais d'une participation financière. Etat des lieux.

SARTHE HABITAT

Voivres-lès-Le Mans : Les Coutardières

Les travaux de construction des 12 logements locatifs ont pris du retard du fait des mauvaises conditions climatiques de la fin d'année dernière. La mise en location est prévue en mai ou juin 2015.

Fercé-sur-Sarthe : éco-quartier des Grands Jardins

5 logements sont prévus. La consultation pour recruter les entreprises sera lancée en janvier 2015, avec un début de travaux la même année. La mise en location devrait être effective pour fin 2016.

La Suze-sur-Sarthe : lotissement des Epinettes

10 locatifs sont prévus. Les travaux devraient débuter en janvier 2015.

AUTRES BAILLEURS SOCIAUX

Louplande : lotissement Le Domaine de l'Arche 2

Les travaux des 7 logements portés par le Foyer Manceau sont en cours. La Communauté de communes a procédé à la viabilisation partielle des parcelles et à l'aménagement de la voirie devant les habitations. Mise en location : septembre 2015.

Roëzé-sur-Sarthe : rue des Polyanthas

Ce projet de 8 locatifs de la Mancelle d'Habitation a pris beaucoup de retard. Les travaux devraient commencer en janvier 2015, pour une mise en location début 2016.



Assistantes maternelles, **une maison pour 3**

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les « Choupi'nous », une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de 12 places, accueille vos enfants à Voivres-lès-le Mans.

Sonia Reverté, Chantal Denis et Sophie Bouvet ont fondé leur association pour proposer aux parents un accueil à la fois familial et collectif, sur des horaires élargis de 6h à 21h. Un véritable espace de socialisation où petits et grands se côtoient au quotidien, dans un espace convivial et coloré. L'objectif est d'aider l'enfant à trouver sa place au sein d'un groupe en l'accompagnant dans son développement. « *Le travail d'équipe permet également de mettre en commun nos compétences, de partager, d'échanger, de faire évoluer notre pratique et de sortir de l'isolement de l'exercice du métier au sein de son domicile* », expliquent-elles.

Les modalités d'accueil ?

Elles sont similaires à celles chez l'assistante maternelle exerçant à domicile. Renseignez-vous sur les places disponibles. Côté législation, un contrat de travail écrit fixant les modalités d'accueil ainsi qu'une autorisation de délégation



de l'accueil aux autres collègues de la MAM doivent être établis entre les parents et l'assistante maternelle. Un règlement de fonctionnement est transmis à chaque famille en annexe du contrat. La M.A.M. possède un agrément octroyé par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil général.

Le service petite enfance **a 10 ans**

En 2004, le multi-accueil le Valanou et le Relais d'Assistantes Maternelles ouvraient leurs portes, « *avec pour but de diversifier et harmoniser l'offre de garde du jeune enfant par la mise en place d'un service de proximité sur le territoire* », précise Sandrine Malaterre, Vice-présidente en charge de l'enfance, la jeunesse et le social.

La journée nationale des assistantes maternelles, le 19 novembre, a marqué le coup d'envoi de plusieurs animations, qui s'échelonneront de novembre 2014 à novembre 2015. Expositions, photos, rétrospectives sur le métier d'assistante maternelle, portes ouvertes des services et des lieux d'accueils collectifs, conférence sur le tout-petit..., un riche programme, révélateur de la place importante et privilégiée de l'enfant et sa famille pour les élus du territoire.

**Programme sur le site www.cc-valdesarthe.fr
Infos : 02 43 83 52 41 / ram@cc-valdesarthe.fr**

Contact : « Choupi'nous »

**10 rue de la Mairie - 72210 Voivres-lès-le Mans
02 43 88 54 90 - choupinous72@orange.fr**

Le mercredi, **pensez multi !**

Afin de répondre aux besoins et aux demandes des familles de la Communauté de communes du Val de Sarthe, le multi-accueil Le Valanou ouvre désormais ses portes le mercredi après-midi, et ce, depuis le 1^{er} septembre 2014.

Vos enfants peuvent être accueillis sur ces nouveaux horaires :

- Lundi : 7h30-17h30
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h30-18h30

**Contact : Le Valanou,
Communauté de communes du Val de Sarthe, 27
rue du 11 novembre,
72210 La Suze-sur-Sarthe, 02 43 83 51 14**

Enfance-jeunesse : un été réussi

A l'accueil de loisirs communautaire, aux tickets sport et culture, ou pendant les séjours ados, les enfants et les jeunes du Val de Sarthe ont profité d'un panel d'activités tout l'été. Retour sur une saison passée, très appréciée.

Ticket sport et culture, des activités conviviales à bon rapport qualité/prix

200 jeunes sont venus partager de nombreuses activités dans le cadre de l'opération ticket sport et culture. « Ce dispositif propose aux jeunes à partir de 11 ans de participer à des activités sportives, culturelles, de loisirs créatifs, sur les vacances d'hiver, de printemps, de juillet et d'automne. Les activités sont programmées l'après-midi et un service transport permet aux jeunes d'accéder aux activités aisément », explique Sandrine Malaterre, Vice-présidente en charge de l'enfance, la jeunesse et le social. Kin ball, cuisine, peinture sur baie vitrée, percussions, ainsi qu'une journée spéciale à Versailles..., autant d'activités qui ont ravi nos jeunes.

Les ados ont également participé au Festi'Val de Sarthe#6 – édition 2014, accueillant les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire du Val de Sarthe, âgés de 3 à 17 ans : Étival-lès- le Mans, Guécélard, Louplande, Parigné le Pôlin, Roëzé-sur-Sarthe, la Suze-sur-Sarthe, Spay-Fillé et Voivres-lès-le

Mans. Lors de cette journée, les compagnies Lézartikal et Les Petits Délices ont présenté leurs dernières créations.

L'après-midi, plusieurs défis ont été organisés. Les enfants ont joué tous ensemble lors du grand jeu « 3 fois rien », et les animateurs sur d'autres jeux. L'équipe de Roëzé-sur-Sarthe a remporté la donne. La journée s'est achevée avec le concert de Karnavage, une batucada qui a « mis le feu » à la plaine de MoulinSart.

@Alexandre, Mathis, Thibault, Eloïs - 23 octobre

*On échange
avec les autres,
on est là pour
s'amuser. Les
activités nous
plaisent
#Opé ticket
sport culture
#Toussaint
2014*



4 séjours ados en Loire-Atlantique

80 aoûtiens ont profité des quatre séjours proposés par le service jeunesse de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Sous la direction de Thomas Bauvais, les 11-17 ans ont pratiqué diverses activités nautiques et aquatiques à la base de Saint-Michel-Chef-Chef. Au programme : kayak de mer, paddle, body board, char à voile, baignade, mais également découverte de l'environnement avec une balade à vélos, déambulation au marché nocturne, pratique de l'activité équestre, croisière sur l'estuaire, pêche à pied... Des activités estivales appréciées, encadrées par Charlène Monceaux et Maxime Riguet, animateurs.

Et pour 2015 ?

Les séjours vacances seront renouvelés permettant ainsi aux jeunes de partir en vacances du lundi au vendredi. Avec pour nouveauté un séjour musique, proposé en partenariat avec l'école de musique communautaire. Les dates à noter dans vos agendas : du 3/08 au 7/08, du 10/08 au 14/08, du 17/08 au 21/08 et du 24/08 au 28/08.

@ Groupe Plage et Farniente - 8 août

*Nous voulons un autre séjour Plage et Farniente.
Notre groupe était géant. Des activités sympas.
On s'est amusé comme des fous ! #A refaire
#Séjours ados #Plage et farniente #Été 2014*





Sortie à TerraBotanica



Mini-camp Nature & Poterie

Accueil de loisirs, une palette d'activités

L'accueil de loisirs communautaire a ouvert ses portes les deux dernières semaines d'août, sur les 4 sites d'accueil : Louplande sous la direction de Benoît Monin, Roëzé-sur-Sarthe sous celle de Chantal Blasco, Spay encadré par Cindy Brûlé et Parigné-le-Pôlin par Rachel Flandrin, soit 262 enfants âgés de 3 à 11 ans accueillis. Ils ont partagé des activités et des sorties communes, comme à Terrabotanica et une journée inter-centres à MoulinSart.

80 enfants, de 7 à 11 ans, sont partis camper en juillet. Le groupe Nature & Poterie s'est installé au camping l'œil dans le Rétro à Avoise. Le groupe activités équestres s'est rendu aux Ecuries du Port d'Avoise à Parcé-sur-Sarthe.

Pour 2015, l'accueil de loisirs sera ouvert du 17/08 au 28/08 (selon la date de rentrée scolaire).

Informations :

Pour la jeunesse, avant chaque période de vacances, une programmation est déposée à la mairie de votre commune et sur le site internet de la Communauté de communes du Val de Sarthe : <http://www.val-de-sarthe.fr>.

Pour l'enfance, la plaquette de l'accueil de loisirs d'août est distribuée dans chaque école du territoire.

Renseignements complémentaires, auprès du service enfance/jeunesse de la Communauté de communes du Val de Sarthe, au 02 43 83 51 12, ou par e-mail à animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr

Pensez au CESU !

A partir du 1^{er} janvier 2015, les chèques préfinancés CESU seront acceptés pour régler vos factures au multi-accueil Le Valanou et à l'accueil de loisirs pour les enfants de moins de 6 ans.

Le chèque emploi service universel (CESU) est un moyen de paiement utilisé pour rémunérer les emplois de services à la personne. Identifié au nom du bénéficiaire, il permet de régler un montant prédéfini, qui peut être complété par d'autres moyens de paiement.

Le CESU est financé en tout ou partie par les employeurs pour leur personnel. Il peut également être versé par les organismes sociaux, les caisses de retraite, les organismes de prévoyance et

d'action sociale... Renseignez-vous auprès de ces organismes pour savoir si vous pouvez en bénéficier.

Les activités d'accueil des jeunes enfants exercées hors du domicile (crèche, halte-garderie, garderie périscolaire, centre aéré destiné aux enfants de moins de 6 ans) sont payables par ce mode de règlement. Pour l'utiliser, il suffit d'emmener ces chèques CESU au moment de l'inscription au multi-accueil et à l'accueil de loisirs communautaires. Pensez-y !

A l'école, la classe devient orchestre

L'école primaire de Saint-Jean-du-Bois bénéficie d'un enseignement musical proposé par l'école de musique intercommunale. Zoom sur les interventions musicales en milieu scolaire.

Depuis 2006, l'école de musique intercommunale propose des interventions en milieu scolaire aux 15 écoles primaires publiques du territoire, par cycle de deux ans. Actuellement, 500 enfants, répartis dans 7 écoles élémentaires, bénéficient de ces interventions délivrées par des dumistes*.

Orchestre à 48 mains

Depuis septembre 2013, 23 élèves de Saint-Jean-du-Bois participent à l'Orchestre à l'école, une opération alliant un orchestre et des interventions en milieu scolaire avec des dumistes au sein de l'école concernée. Les enfants, du CP au CM2, profitent de cours gratuits et reçoivent un instrument en prêt pour la durée du projet. Ils constituent un orchestre, composé de 24 instruments (4 flûtes traversières, 4 trompettes, 2 trombones, 2 barytons, 4 saxophones, 4 clarinettes, un xylophone et diverses percussions). Chaque jeudi, sur le temps scolaire et hors scolaire, ils travaillent ensemble, accompagnés par des enseignants spécialisés de l'école de musique et une enseignante de l'école primaire.

* Enseignants musiciens intervenants en milieu scolaire



Concert « Soundpainting » du 24 mai

« Favoriser l'égalité d'accès à la pratique musicale et développer l'apprentissage collectif d'un instrument de musique et du chant, tels sont les objectifs de la Communauté de communes en matière de politique culturelle », commente Philippe Bergues, Vice-président à la culture, au sport et à l'enseignement. Une action appréciée des enfants, qui chantent, jouent, s'amuse et apprennent en même temps, tout en tenant fièrement en main leur instrument.

A noter dans votre agenda 2015

L'école de musique intercommunale vous propose tout au long de l'année des concerts publics gratuits. L'occasion de découvrir le travail des élèves.

7 mars : Concert d'orchestre à 16h30 à la salle Joël Le Theule de Spay. Sur scène : les orchestres juniors de l'école de musique intercommunale, des écoles municipales de Spay, de Connerré, et l'orchestre à l'école de Saint-Jean-du-Bois.

5 avril : Concert de musiques actuelles à l'île MoulinSart de Fillé-sur-Sarthe

30 mai : Concert de flûte traversière et de guitare. Lieu à déterminer.

6 juin : Covers 3, concert de musiques actuelles, à 20h à la salle des fêtes de La Suze-sur-Sarthe

PROJET ANNUEL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

13 juin : Concert de percussions corporelles du groupe Toumback, à 20h à la salle des fêtes de La Suze-sur-Sarthe



île **MoulinSart** gagnante de la saison



Près de 37 600 visiteurs ont été accueillis de la mi-mars à la fin du mois d'octobre. Une fréquentation en hausse qui maintient l'île MoulinSart parmi les sites gratuits les plus visités du Département. Retour sur la saison.

Chaque année, l'île MoulinSart, située à Fillé-sur-Sarthe, offre de nombreuses animations et découvertes culturelles, aux habitants de la Communauté de communes et aux visiteurs, qu'ils soient touristes ou excursionnistes.

37 600 visiteurs pour 2014

« L'offre proposée plaît. Nous avons noté une augmentation de 4,5 % de la fréquentation par rapport à 2013, et cette hausse évolue constamment depuis la création du site », commente Xavier Mazerat, Vice-président de la commission tourisme. Le moulin Cyprien, toujours en activité, reste l'attraction principale du site avec 16 600 visiteurs. 10 700 curieux ont été attirés aux expositions du Centre d'art grâce notamment à l'exposition photo participative « Inside Out : pourquoi pas nous ? », projet initié par l'artiste JR. 6 600 personnes ont franchi les portes de l'Orange bleue, bar, restaurant, guinguette. Enfin, les activités de l'espace nautique ont été pratiquées cette année par 700 adeptes. S'ajoutent les promeneurs profitant du site et des aires de jeux pour enfants ainsi que les nombreux pêcheurs des bords de Sarthe et du parcours de pêche embarquée.

Les équipes pédagogiques du site ont reçu plus de 2 600 enfants/jeunes lors des ateliers mis en place par le moulin Cyprien, le Centre d'art et l'Espace nautique. Les différentes manifestations ont été bien reçues par le grand public avec des records de fréquentation, notamment pour le marché gourmand et artisanal en octobre (3 500 visiteurs).

« L'implication de chaque acteur du site compte pour beaucoup, reprend Xavier Mazerat. L'équipe travaille d'ores et déjà à la programmation 2015 qui réserve des nouveautés pour toujours répondre au mieux aux attentes du public. »



Une programmation disponible dès le printemps sur l'île MoulinSart, à la Communauté de communes et sur internet : www.ile-moulinsart.fr. En attendant l'ouverture de la saison prochaine en mars 2015, l'île MoulinSart reste joignable tout l'hiver au 02 43 57 05 10.

porte renaud, une résidence de création participative

Le succès du projet Inside Out, initié par l'artiste JR et organisé sur notre territoire en 2014 (exposition de 100 portraits de visiteurs du Centre d'art dans différentes communes du Val de Sarthe) a encouragé au renouvellement de projet participatif pour la saison 2015.

Cette année, le Centre d'art de l'île MoulinSart propose, avec l'intervention de l'artiste porte renaud, de prendre part à une démarche artistique. Les installations de l'artiste empruntent des méthodes et des gestes à l'archéologie et à l'histoire

de la sculpture. Elles sont des accumulations de fragments, moulés ou modelés. La pratique sculpturale de porte renaud prend souvent appui sur la participation du public, en amont comme pendant l'exposition.

Du 13 mars au 24 avril 2015, porte renaud interviendra dans divers lieux culturels et sociaux du Val de Sarthe, sous formes d'échanges productifs et d'ateliers spontanés. L'objectif est d'aller à la rencontre du public et de réunir l'ensemble des productions lors d'une exposition de l'artiste, au Centre d'art de l'île MoulinSart.

porte renaud, Faune, 2013
porte renaud, Foyer, 2013



Balade-atelier, **inscrivez-vous !**

Dans le cadre de sa résidence participative, porte renaud vous invite à un week-end de création à ses côtés, les 28 et 29 mars 2015. Après une balade à la recherche de vestiges abandonnés, l'artiste proposera un atelier de restauration des fragments collectés pour la création d'une œuvre intitulée « Survivances ».

Ouvert à tous. Gratuit. Places limitées. Infos/réa. : 02 43 57 05 10

Centre d'art : panorama sur la **saison 2015**



Sophie Papiou : *Objet sphère éléphant, 2010 ; Ovoïde, 2013.*

La 2nde édition du partenariat avec le festival de l'image manceau « Les Photographiques », sur la thématique du territoire, ouvrira la saison 2015 du Centre d'art. L'artiste Franck Pourcel présentera sa série « Constellations », récits photographiques explorant les multiples visages du pourtour méditerranéen.

Suivra l'exposition de porte renaud, dans laquelle chacun sera invité à participer.

En partenariat avec la DRAC* des Pays de la Loire, l'exposition estivale sera consacrée à la restitution d'ateliers sur la pratique du volume et de l'installation, autour du vivant et ses formes. L'artiste Sophie Papiou rencontrera le jeune public dans les établissements scolaires et à l'accueil de loisirs du Val de Sarthe au cours du printemps 2015. L'exposition présentera également le travail de l'artiste.

L'exposition de clôture réunira les productions d'étudiants de l'École supérieure des Beaux-arts Tours Angers Le Mans (ESBA TALM), fruits d'une résidence en juillet 2015, et le travail de Michel Beucher, artiste photographe et taxidermiste de musée. Cette proposition s'inscrit en écho à la thématique 2015 de l'Espace Faïence de Malicorne-sur-Sarthe : le bestiaire.

Franck Pourcel

Photographie

14 mars > 12 avril

porte renaud

Sculpture/installation

25 avril > 14 juin

Sophie Papiou

Volume/installation

27 juin > 23 août

Michel Beucher

Photographie

Étudiants de l'ESBA TALM

Installations en extérieur

5 sept. > 1^{er} nov.

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

Les actions du Centre d'art de l'île MoulinSart reçoivent le soutien financier de la DRAC et de la Région des Pays de la Loire.

Commune à la Une Saint-Jean-du-Bois

**Dernier zoom de notre tour des communes, rencontre avec
Jean-Paul Boisard, Maire de Saint-Jean-du-Bois.**



Pour ce début de mandat, quels sont vos projets ?

Comme à chaque mandat, nous en avons plusieurs. Nous aimerions procéder à l'enfouissement des réseaux, étendre l'assainissement collectif, réviser le PLU et construire une salle multi-activités. Nous avons d'ailleurs retenu un cabinet d'architectes, Boidot-Robin, qui nous a transmis son avant-projet sommaire.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

La Commune a décidé de se doter d'une nouvelle salle multi-activités. Dans la proposition retenue, la salle s'implantera parallèlement à la rue des Etangs, dans le sens de la longueur du terrain. Le bâtiment présentera une grande façade vitrée orientée vers le bois, et sera surmonté d'une toiture à double pente. La superficie de la salle sera de 200 m² modulable en 2 parties : une salle de 150 m² et une salle de 50 m², séparées par des éléments mobiles. Coût total : 519 000 € hors taxe.

Une chaufferie à bois déchiqueté est également en projet pour alimenter l'école et la salle. Elle permettra de favoriser la transition énergétique et de minimiser les coûts d'énergie fossile. Montant de l'opération : 65 000 € hors taxe.

Pour ces investissements, nous avons sollicité la Communauté de communes pour avoir un fond de concours.

Qu'est-ce que le fond de concours ?

C'est un outil de solidarité entre collectivités. La Communauté de communes verse alors une aide financière directe à ses Communes membres pour un projet spécifique. En 2010, nous en avons bénéficié pour la construction d'une station d'épuration. La nôtre devenait obsolète avec de mauvais rendements qui dérangeaient le voisinage. Nous avons construit une station à filtres, plantés de roseaux, qui a permis d'optimiser le cycle naturel de l'eau, sans présenter de nuisance pour le voisinage. Nous avons bénéficié d'un fonds de concours de 33 750 €, pour un investissement de 449 347 € TTC. La station d'épuration est une belle réalisation, écologique, et qui s'intègre très bien au paysage. Nous avons planté un verger l'an dernier aux abords, permettant ainsi aux familles de bénéficier d'un cadre de vie embelli, qui ravit les habitants.

Pensez-vous obtenir une nouvelle aide pour la salle ?

Il est pour le moment trop tôt pour se prononcer. Le nouveau conseil communautaire doit d'abord définir un pacte financier et fiscal avec les Communes. Nous verrons alors si le fond de concours est reconduit, et sous quelle forme. Nous présenterons ensuite notre dossier en espérant l'obtenir.

Affaire à suivre !

Jamboisiens, jamboisiennes, 636 habitants

Mairie de Saint-Jean-du-Bois

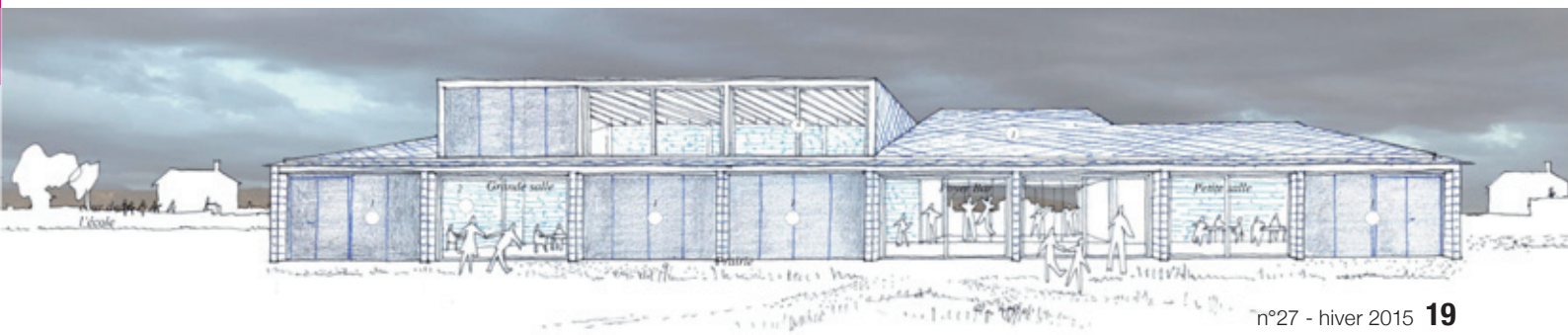
1 rue des étangs, 72430 Saint-Jean-du-Bois

02 43 95 77 09 / mairie.st-jean-du-bois@wanadoo.fr

<http://saintjeandubois.wordpress.com>

Esquisse de la future salle

Architectes : Julien BOIDOT et Emilien ROBIN





Les principaux rendez-vous de la saison 2015 du 5 septembre au 1^{er} novembre

île MoulinSart

14 mars au 12 avril : Exposition photo de Franck Pourcel en partenariat avec le festival « Les Photographiques »

25 avril au 14 juin : Exposition de sculpture/ installations de porte renaud

10 mai : Gros plan(t) sur le potager #4, marché sur le thème du potager et nombreuses animations pour toute la famille

6 et 7 juin : AFTER PULS 'ART #5, créations d'œuvres d'art en direct

27 juin au 23 août : Exposition de volume/ installations de Sophie Papiau

Dimanches après-midi en juillet-août : Ile en été (spectacles vivants)

4 septembre : Ile en été by night (spectacle vivant en soirée)

5 septembre au 1er novembre : Exposition photo de Michel Beucher, taxidermiste photographe / Exposition d'étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts Tours, Angers, Le Mans

6 septembre : Après-midi activités de pleine nature

18 octobre : Marché gourmand et artisanal #4, vente de produits locaux et d'objets artisanaux

Plus d'infos sur
www.ile-moulinsart.fr

Sans oublier vos rendez-vous réguliers :

Au moulin Cyprien :

- Ateliers pain tous les mercredis après-midi en juillet et août
- Cuissons de fouées et de pains tous les dimanches en juillet et août

Au centre d'art :

- Ateliers de pratique artistique tous les mercredis matin en juillet et août

Ile MoulinSart - Rue du canal - Fillé sur Sarthe - 02 43 57 05 10